

N'OUBLIONS JAMAIS !

Bulletin de l'Amicale de Neuengamme

U.N.A.D.I.F.

SIEGE SOCIAL: 5, rue Etienne-Marcel - Paris-1^{er}

F.N.D.I.R.P.

Cotis.: Dép. 10 F - Fam. 2 F - Soutien 20 F à adresser à l'Amicale de Neuengamme - 5, r. Et.-Marcel, Paris - CCP Paris 5.463-20

VINGT ANS !...

Lorsque dans les derniers jours d'avril 1945, la deuxième armée britannique atteignit la banlieue de Hambourg, Neuengamme était vide; les derniers d'entre nous avaient été dispersés aux quatre vents de l'évacuation pour périr sur les routes, dans les wagons, sur les bateaux ou pour finir dans les pourrissoirs qu'étaient Sanbostel ou Bergen-Belsen...

Cependant Himmler avait manqué son but, quelques survivants sont restés pour porter témoignage et jamais Neuengamme ne retombera dans l'oubli.. Nous nous sommes cherchés d'une nation à l'autre et nous nous sommes retrouvés, unis, pour que, sur Neuengamme, se dresse le monument du souvenir...

Au cœur de ce Mémorial dédié à nos morts par le Sénat de Ham-

bourg figurera un gisant de bronze, œuvre de Françoise Salmon, artiste française, ancien d'Auschwitz; les Amicales de toutes les nations par-

par **Georges BONNET**

ticipent à sa réalisation. C'est pourquoi, sur le plan français, notre Amicale a lancé une grande souscription nationale patronnée par M. le ministre des Anciens Combattants; nous nous devons d'en faire un succès...

L'œuvre d'art, d'ores et déjà en voie d'achèvement, sera exposée dans les premières semaines de juin au Musée d'Art Moderne à Paris et ce sera là l'occasion de donner un grand retentissement à l'action entreprise.

Début novembre, à Neuengamme, aura lieu l'inauguration tant attendue, vingt ans après, venant de tous les pays, par-delà les barrières de tous ordres, unis aux associations allemandes de persécutés du régime nazi et au milieu de la population hambourgeoise, les rescapés et les familles de disparus se souviendront...

Et c'est ainsi que, transcendant le souvenir et l'hommage rendu aux victimes, apparaîtra la vraie signification du Mémorial qui est de rappeler aux générations futures ce qu'il advient des peuples qui se laissent entraîner par les dictatures...

S'il en était autrement, alors, comme le disait récemment Marcel Mérigonde « nous serions bien pauvres avec nos souvenirs ».

7 NOVEMBRE 1965

Inauguration du Mémorial international à Neuengamme

Nous devons à notre union, notre réussite.

Il nous faut maintenant assurer le succès de l'inauguration.

Notre monument de granit se dressera ainsi que nous l'avons voulu, dans la plaine de Neuengamme. Elevé à la mémoire de nos disparus, il rappellera aux vivants qu'en ce lieu même fut commis le pire des crimes contre les hommes détenus, humiliés, contraints à l'obéissance aveugle, réduits à la plus grande misère physiologique, mais luttant encore de toute leur volonté.

La Déportation restera dans l'histoire du monde comme un sommet de la souffrance humaine et de la résistance de l'homme.

Elle se doit, donc, d'apporter tout particulièrement son témoignage et son expérience; elle se doit d'être présente, unie et forte.

Lors d'une soirée culturelle à Hambourg le 6 novembre prochain et pour l'inauguration du Mémorial à Neuengamme même, nous aurons la possibilité de nous exprimer, d'informer la population allemande et de nous recueillir solennellement dans le souvenir de nos morts.

Si l'on a pu parfois invoquer le manque d'union, de solidarité et de force de la Déportation, nous vous demandons de faire en sorte que les 6 et 7 novembre prochains demeurent comme un symbole de ce que peuvent réaliser des hommes avertis par l'expérience de la souffrance humaine et unis sur des points essentiels sans rien renier ni perdre de leur propre personnalité.

LE COMITE DIRECTEUR

(Voir l'organisation des cérémonies d'inauguration en page 2)

Inauguration du Mémorial international

Organisation des cérémonies

Les cérémonies d'inauguration se dérouleront les 6 et 7 novembre 1965.

En raison de l'état des travaux de construction du Mémorial, il n'a pas été possible de fixer l'inauguration à une date plus favorable dans la saison que celle du 7 novembre 1965.

Nous prendrons, en conséquence, des dispositions afin d'assurer tout spécialement le confort des familles et de nos camarades.

En principe, le pèlerinage quittera Paris le vendredi 5 novembre au soir et sera de retour le lundi 8 novembre au matin.

Le voyage aller et retour s'effectuera en voitures couchettes.

Afin de faciliter les tâches d'organisation, le Comité

Directeur demande instamment aux personnes intéressées (déportés, familles ou amis) de vouloir bien faire connaître leur adhésion de principe avant le 15 juillet 1965 en écrivant à :

Georges BONNET
Responsable des Pèlerinages
18, rue Louis-Delaporte, Paris-20^e

Toutes précisions utiles leur seront communiquées par la suite.

La participation demandée ne dépassera pas :
80 francs pour les familles.

100 francs pour les déportés - sympathisants et amis de la Déportation.

Le Comité Directeur

Tous nos efforts pour la Souscription

20 ans après la libération du camp, l'Amicale du camp de Neuengamme est restée fidèle à sa devise, puisque nous marquerons cet anniversaire par un hommage solennel au sacrifice de nos fils, de nos époux, et de nos frères. La bataille du Mémorial a été dure et longue, elle a occupé les séances du Comité Directeur durant plusieurs années.

Nos délégués auprès du Sénat de Hambourg et nos représentants au Comité international en connaissent exactement le prix; nous les avons soutenus de notre foi, il s'agit maintenant par un effort de tous de parfaire leur œuvre ! Chacun de nous, doit, durant les quelques mois qui restent, porter tous ses efforts vers la souscription nationale.

Certes, seulement deux mois après son lancement, les résultats sont encourageants. nous pourrons faire face à nos engagements, la part du Mémorial nous incombant sera financée; mais l'Amicale française qui a pris la première place dans la bataille du Mémorial international, se doit de conserver ce rang lors de l'inauguration; en effet, notre participation doit être massive, à la mesure du sacrifice de nos 13.000 morts, et là encore, notre souscription nous permettra d'atteindre ce but. Chaque adhérent a

reçu mi-février une liste de souscription, à ce jour environ 1/6 de ces listes sont rentrées. Ne les laissons pas dormir dans un tiroir, leur retour accéléré apportera la preuve irréfutable que notre famille de Neuengamme est effectivement bien unie, mais aussi active et efficace.

Nous disposons encore de 10.000 cartes postales (et l'imprimerie ne demande qu'à fournir) leur diffusion constitue en outre, un excellent

moyen de faire connaître ce que représente le 20^e anniversaire de la libération des camps.

Poursuivons inlassablement et intensifions encore notre prospection et ainsi grâce à l'effort de chacun, nous aurons pleinement atteint l'un de nos buts : faire qu'en terre allemande, un Mémorial digne de nos morts atteste que leur sacrifice n'aura pas été vain.

MALRIC

Lire attentivement

De nombreux adhérents adressent au compte postal habituel de de l'Amicale n° 5463-20 PARIS des participations à notre souscription nationale pour le MEMORIAL.

Je serais très obligé à tous de faire les versements concernant cette souscription au compte prévu à cet effet, dont je rappelle l'intitulé :

AMICALE DE NEUENGAMME - PARIS-1^{er}
C.C.P. 21.675-06 PARIS

cela éviterait beaucoup de travail à votre trésorier.

Par ailleurs, malgré un effort certain de beaucoup d'entre vous, les cotisations rentrent trop lentement. Certains règlent 1965, alors qu'ils doivent encore 1963 et 1964, parfois même 1962.

Un peu de bonne volonté de la part de chacun serait profitable au bien de tous, c'est-à-dire à notre chère AMICALE.

Pensez-y effectivement ! Merci.

Le trésorier national : G.-L. PONS

Discours prononcé par le Président de l'Amicale à Angers le 4 avril 1965

Tous les ans, les rescapés et les familles de disparus du camp de Neuengamme se réunissent dans les hauts lieux de la résistance française de l'ouest de notre patrie. Après Quimperlé, Rennes, Chateaubriant, Lorient, c'est à Angers que nous nous sommes donnés rendez-vous. Et à Angers, c'est devant ce monument, dans ce lieu tragique que nous cherchons et trouvons le recueillement.

Le 28 septembre 1952, M. Chatenay déclarait « Angers a voulu que ce monument puisse devenir un lieu de pèlerinage pour que soit maintenu le souvenir de tous les morts de la résistance et sous une dalle sont disposés deux petits coffrets contenant un peu de terre et de cendres recueillies dans tous les camps de concentration ».

Aussi, aujourd'hui, nous pensons être fidèles à la pensée de ceux qui ont voulu que soient réunis dans le même hommage les fusillés et les déportés, tous victimes de leur idéal et de la barbarie nazie.

En ce vingtième anniversaire de la libération des camps, la nombreuse assemblée présente en ces lieux prouve que la France n'a pas oublié.

Et pour l'Amicale de Neuengamme dont la devise est « N'oublions Jamais » la cérémonie de ce jour est reconfortante.

Non, nous n'oublierons jamais les heures sombres de l'occupation nazie et aussi longtemps que nous vivrons, il nous appartiendra d'être des témoins et des éducateurs.

Nous avons connu la longue nuit de l'occupation, nous avons travaillé pour qu'elle se termine rapidement. Nous avons connu les heures d'espoir et celle de l'angoisse. Nous avons vécu derrière les barreaux, nous avons connu les tortures, la grandeur des sacrifices et aussi les défaillances humaines. Nous avons supporté le long voyage vers les bagnes nazis où tout était préparé pour abaisser la fierté, puis la dignité de l'homme. Nous avons même perdu notre nom pour n'être qu'un numéro matricule. Et tous les jours, nous avons vu disparaître nos camarades, épuisés par le travail, par les coups, par le froid, par la faim, par la ma-

ladie... et nous espérions quand même revoir la France que nous savions libérée. Nous fûmes peu nombreux (500 sur 13.500) à voir se réaliser notre rêve...

Aussi en ce 20^e anniversaire, sommes-nous reconnaissants au Parlement français d'avoir déclaré que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles à jamais. Mais nous ne pouvons pas accepter que dans le pays qui vit naître les monstres nazis, la prescription soit admise dès 1970.

L'heure est venue pour l'Allemagne de dire si elle considère qu'Hitler lui a fait vivre une épopée ou commettre un crime ineffaçable.

L'heure est venue pour l'opinion allemande de choisir entre les bourreaux et les victimes. Plus que tous les autres, les déportés qui ont mesuré l'ampleur de la férocité nazie sont prêts à tendre la main aux Allemands qui les premiers eurent à subir le déréglément des maîtres du 3^e Reich, encore faut-il que nos voisins donnent des preuves de leur volonté — d'anéantir le nazisme. Nous trahirions nos morts si nous acceptions que nos enfants puissent mettre leur main dans celles des bourreaux de leur père. Le pardon ne peut être accordé à celui qui ne fait pas acte de contrition, à celui qui persiste dans le mal. Il est encore fertile le ventre qui enfanta le monstre nazi et le racisme renaissant trouverait dans la prescription un aliment qui permettrait demain de nouveaux Oradour, de nouveaux Neuengamme.

Il faut que notre pays dise par la voix de ses plus hautes instances qu'il ne pourra jamais exister de collaboration sincère franco-allemande aussi longtemps qu'un criminel de guerre vivra librement en Allemagne, sinon les hommages rendus aux disparus ne seraient que vaines et hypocrites parades.

Qu'on ne s'y méprenne pas. Il ne s'agit pas pour nous de vengeance, la vengeance est animée par la haine et la haine fait toujours un vaincu : l'homme.

Il s'agit d'extirper tous les germes du racisme et du nazisme qui pourriront la société de demain, celle de nos jeunes. C'est pour nos enfants que nous avons sacrifié notre jeunesse :

il ne faut pas que cela ait été fait en vain.

Mais dans cette action, il faut nous unir.

★

Souvenez-vous mes amis. Dans la Résistance, dans le combat de la nuit, demandiez-vous à votre camarade de combat s'il croyait au ciel ou s'il n'y croyait pas. Souvenez-vous des coups du kapo ? choisissaient-ils le dos du riche ou celui du pauvre, les travaux les plus durs étaient-ils réservés au déporté politique ou au déporté résistant ? Les privations n'étaient-elles pas les mêmes pour tous quelles que soient les tendances de chacun. Ne croyez-vous pas qu'en ce beau pays de France, de nombreuses tribunes s'offrent pour débattre des problèmes d'opinion, sans qu'il soit possible d'en rechercher encore dans nos associations de déportés.

Nous avons vécu tous ensemble une expérience, la même dans tous les camps, pour tous les hommes et hélas pour toutes les femmes. Nous en avons tous tiré la même leçon. Si nous voulons quelle profite à notre jeunesse, prouvons-lui d'abord, par notre unité, que nous l'avons bien comprise.

Notre division servirait nos bourreaux, alors, nous aurions oublié.

Nos morts auraient rejoint tous ceux qui sont morts pour rien...

Et nous serions bien pauvres avec nos souvenirs...

Marcel MERIGONDE

RECHERCHES

Qui a connu :

Jean-Jacques BONTEMPS

du commando de BLUMENTHAL. N^o matricule 40.615. Habitant Issy-les-Moulineaux. Décédé après son retour le 7 juillet 1949 et ancien de l'Amicale.

Ses vieux parents ont besoin d'attestations.

S'adresser à M. et Mme BONTEMPS, 12, rue du Plateau, Issy-les-Moulineaux (Seine).

SOUSCRIPTION NATIONALE

pour la construction du Mémorial international

Quatrième liste

	Francs		Francs
LEPAJOLEC Jacques, sur omission, Nice	100.00	COUTEY, Limoges	60.00
CHALEYSSUS Joseph, Siccieu par Cremieu	100.00	TASTARD, Vannes	10.00
SEVERAC Pierre, Portets (Gironde) ..	50.00	TILLY Michel, Vannes	25.00
BRIAND Marcelle, (Mme) La Ciotat ..	50.00	CLAUDEL, Lorient ..	100.00
JEANNINE (Mme), Nanterre ..	20.00	FROSTIN Yves (M. et Mme), St-Valery-sur-Somme	126.50
THEOFILON Apostolo, Lyon	20.00	U.N.A.D.I.F., Nice	50.00
DOLIDIER Jean, Aimé, St-Denis	110.00	F.N.D.I.R., Nice,	50.00
RENDU François, Oran, Maroval	30.00	Déporté, matricule 31480, Bordeaux	50.00
LE BORGNE Marthe (Mme Vve), Maislains (S)	50.00	SAUNOIS Adrien (Mme Vve), Origny-s-Tbre ..	50.00
CLERC Robert, Bordeaux ..	200.00	BAILLEY Henri, Paris	50.00
LE GALL Sylvain, Neufchatel-en-Bray	100.00	NOUQUI (Mme Vve), Neufchateau	130.00
FERRY Pierre, Vittel (Vosges)	100.00	EMERCAU, Président de la S. des Mutilés de Guerre	
CAUVIN Marguerite, A l'Etoile de Vie, Paris-18	20.00	Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) ..	50.00
Union des Vves de Guerre Rég. Par., Paris-4 ..	50.00	Union des Blessés de la face, Paris	250.00
CORDONNIER transmis par M. BURLLOT, Paris-18°	20.00	Comité d'Action de la Résistance, Paris-12°	200.00
QUEUDET Raymond, Lorient	100.00	Union des Aveugles de la Résistance, Paris-7° ..	50.00
LEMESLE (liste), Paris-19° ..	100.00	REBOUL Charles, Valence ..	170.00
COLRAT Robert (liste), Argenteuil (S.-et-Oise)	210.00	Laboratoire Sauba, Montreuil-sous-Bois	50.00
SIRIEX, Orléans (Loiret)	140.00	Amicale des Déportés Résist. (Mauthausen), Paris	100.00
HARDY (Mme), Villemomble	50.00	PIOLI Fernand, Buchy (Seine-Maritime)	20.00
BEURAMIER, Paris-5°	100.00	ANTONINI J., Paris-13°	10.00
JOSEPHE, Toulay (Chtes-Mmes)	10.00	MONNERAIS, Reims ..	20.00
BELLA Jo, Paris-2°	50.00	GAUSS Robert, Neuilly-sur-Seine	15.00
ROS Joseph, St-Marcellin	115.50	SEQUIER Jeanne (Mme Vve), Meyrueis (Lozère) ..	20.00
GRINCOURT Henri (liste), Livry-Gargan (S.-et-O.)	63.00	BREUIL Albert, Froissy (Oise)	50.00
PALLUS Albine, Cruseilles	100.00	O.C.P. BREUIL (Mme), Froissy (Oise)	30.00
PIERROT (Mlle), Liste Pons, Charencey-Verin (M.M.)	8.00	MARGALL Pierre (Docteur), Nice	100.00
DESSERIN (Mme), liste Pons, Bourges	10.00	MERY Jean, Besse-de-Bray (Sarthe)	50.00
VOIZE Raymond, Paris-4°	100.00	LUQUET Thérèse, Paris-16° ..	100.00
SAUCE (Mme), Fresnes-en-Wœvre	26.00	L'A.D.I.R.P. (Marcel MONTEL), Avignon)	50.00
MAINVILLE (Mme), liste Pons, Brive-la-Gaillarde)	50.00	JEST Auguste, Strasbourg	100.00
LECLERC (Mme), liste Pons, Le Neubourg (Eure)	50.00	HUGONNET Fernand, Lons-le-Saunier	330.00
GRATIA (Mme), Paris-16°, liste Pons	50.00	BOUVIER Jean (liste), Neufchateau	225.00
BOSSIERE, liste Pons, Rennes ..	32.00	Laboratoires Aspro Nicholas, Chatou	50.00
ROUX Marcel, liste Pons, Lons-le-Saunier	100.00	DONNETTE (liste), Chelles	50.00
BAUCHOT, liste Pons, Lons-le-Saunier	50.00	GRENARD Vve, St-Dizier-au-Mont-d'Or	200.00
Manufact. des Tabacs, liste Pons, Rueil-Malmaison	80.00	RINCEVAL Reine, Bordeaux	100.00
RENARD (Mme Vve), Eaubonne	10.00	PILORGET Victor, La-Guerche-de-Bretagne	50.00
BARRAND Paul, Garches	100.00	FAUVEL (Mme), liste Grégoire, Houilles (S.-et-O.)	100.00
SOLBACH Henri (Gr. scol. et Pers.), Wittelsheim	200.00	BONDON Marcel (4 listes), Gentilly	600.00
BECAVET, Le Drancy	110.00	DURHMEYER (Mme Vve), Malakoff	260.00
VANOTTI PIOLI, (liste des amis de), Oyonnax ..	50.00	MALRIC Auguste, St-Denis	82.00
CHALIFOUR, Paris-3° ..	100.00	AUBERT Louis, St-Brieuc	20.00
LAMBERT, Chatellerault	50.00	ZUGMEYER Paul A. (Mme), Colmar	50.00
BOUDOUX Edgard, Beauvais	100.00	WERTZ Bruno et Philippe (MM.), Colmar	50.00
UDSSENARR (Dr MAROT), Paris	150.00	WERTZ Marie (Vve), Colmar	50.00
Fédérat. Nat. des Anc. de la Résistance, Paris ..	150.00	HART LONGUEVILLE C. (Mme), Carcassonne ..	20.00
TRANCHET Alphonse, Ressons-sur-Matz	100.00	MONIER, Nevers ..	50.00
F.A.R.A.C., Paris ..	50.00	FAURE (Mme), Lyon	6.00
BALLANCHE Hubert, Paris-13°	100.00	VICTOR Marius, Rarreccourt ..	30.00
MONNERET René, Oyonnax	50.00	OMESSA, Toulon	10.00
POCHARD Germaine, Dinard	50.00	MICHALET (Mme), Lyon ..	5.00
POCHARD (Mlle), Dinard	50.00	GAILLEMIN, Vagney	50.00
COUTEY, Limoges	5.00	BEDIN Camille, Excideuil	100.00
Comptoir des Entrepreneur (liste M. Tilly), Paris	506.00	Rassemblement d'Angers, Collecte par MM. CAMUS	
GENET, Bourg-en-Bresse,	50.00	et DECHARD, Angers	390.00
JACQUEMAIN Robert, Carpentras	50.00	GUEVEL, Douarnenez, ..	100.00
CLAUDEL, Lorient	100.00	AMBROISE Amélie, Belleu (Aisne)	10.00

Francs	Francs
GILSON Henri, Echourgnac (Dordogne)	80.00
CHANAL René, Luneville	205.00
BEAUQUE (Mme), Marsal (Moselle)	150.00
NICOLAS Marcelle (Mme), Quiberon	200.00
JACQUIER (Mme), Montboucher-sur-Jabron	14.00
DOUENCE (Mme), Bordeaux	100.00
CREOFF Jean-Marie, Boulogne-Billancourt	100.00
VIGNANE Christophe, St-Etienne	106.00
LEROUGE Jean, Carlepont (Oise),	50.00
Comptoir Franco-Suisse	
SARNER Guy (M. et Mme), Tananarive,	100.00
FEUNTEUN (Mme), Quimper	80.00
SEPTIER Emile, Paris	100.00
BAYARD Albert, Zaulgoune (Aisne)	279.00
Comité d'entraide du Monument, Villiers-s-Bere	50.00
Comptoir des Entrepreneurs (M. TILLY), Paris-2°	50.00
MOUSSE Edmond, Guisles par Chatillon	50.00
MAINDRON Roger (M. et Mme)	100.00
LANGERON, Bergerac	164.00
TURMEL R., Merdrignac	264.00
DURIEUX André, Le Chesnay	100.00
SERRE Marcelle, Miramas (Bouches-du-Rhône) ..	30.00
Amicale des Déportés et Familles de Neuengamme	
Virement L. PONS, Rueil-Malmaison	74.00
PUNGIER Michel, Tille par Beauvais	50.00
F.N.D.I.R.P., Marcel PAUL, Paris	500.00
BREUIL Albert, Froissy (Oise)	100.00
Amicale d'Aurigny, M. BAHSI, Paris-20°	100.00
BOLZE, Le Pont-Chrétien	20.00
EPAGNORE (Mme Vve), VIGNARD (M.), St-Jean- d'Angely	100.00
Confédération France Combattante, Paris	100.00
BADAIRE J. Bernard, Neuilly-sur-Seine	100.00
As. Nat. des Résist. L'Air Bastion 68, Paris	100.00
FROPPIER Marcel, liste, Cuisery	400.00
M. le Percepteur de Beaucourt, Beaucourt	100.00
DUBOIS Raoul, Canteleu-Maritime	30.00
DERVIN Mario, Fismes (Marne),	150.00
complément de liste	20.00
PICHON Alexis, liste, St-Denis-les-Rebai	173.00
BREUIL Albert, concours des déportés à Compiègne	84.00
Collecte village de Tille, Froissy (Oise)	86.00
F.N.C..AC., Paris-8°	50.00
RIGOT Jean, Etampes	100.00
ADAM Mathieu, complément de liste, Bar-le-Duc	10.00
LEROY Victor, MARTIN Noël MENAGER MARTIN	100.00
VALLAT Paul, St-Etienne	100.00
Laboratoire Toraude, Paris-5°	20.00
BREUIL Albert - Collecte, Froissy	160.000
TANKEL (M. et Mme), liste, Paris	109.00
MALRIC Auguste, St-Denis	93.000
BURLOT Jean, Hirson	100.00
GOINE Marcel, Paris	71.50
COMTE Roger, Oyonnax	475.000
BREUIL Albert, Froissy	160.000
FROPPIER, Cuisery	180.000
PIVAUD (Mme), Issy-les-Moulineaux	180.000
LEJARD Gaston, Paris-16°	200.000
LAROCHE Robert, Lyon-2°	20.00
GRAFF, Strasbourg	100.00
FLOCH, Morlaix (Finistère)	213.00
CHAUFINGEAL (Mme Vve), Valence (Drôme) ..	50.00
LOPEZ Etienne, Arinthod (Jura),	10.00
THIEBAUT André, Reims	50.00
DOUBLET Lucien, Reims,	20.00
Subvention Année 1965 de Libération, Paris	500.00
MERIGONDE Marcel, notre président, Paris-7° ..	288.00
FOUGASSIER, Villejuif	10.00
DORE Bernard, Chemin Perret par Pont-Audemer	100.00
Conseil général de l'Oise	5.000.00
Conseil général de l'Allier	500.00
Conseil général de la Seine-Maritime	200.00
Conseil général de l'Indre	500.00
Conseil général de la Haute-Marne	500.00
BROGUET Robert (M. et Mme), Bourges (Cher)	50.00
FROPPIER (M. et Mme), Cuisery (Saône-et-Loire),	150.00
M. le percepteur de Nolay, Nolay (Côte-d'Or)	50.00
PELLETIER Maurice, Gueugnon (Saône-et-Loire) ..	30.00
JAUVEAU (Famille), Boulogne-Billancourt	20.00
	25.377.50

soit deux millions cinq cent trente sept mille sept cent cinquante anciens francs

Une erreur s'étant glissée dans la liste de notre camarade Marcel Frappier, nous nous en excusons et il faut lire:

— Chèque Amicale des anciens déportés de Cluny 50,00

RECAPITULATION

Première liste	1 900,00
Deuxième liste	4 133,00
Troisième liste	9 218,00
Quatrième liste	25 377,50

40 628,50

soit QUATRE MILLIONS SOIXANTE DEUX MILLE HUIT CENT CINQUANTE ANCIENS FRANCS

Mes chers camarades, chères familles,

Votre Comité Directeur vous remercie de tout cœur et vous aussi chers amis inconnus, de vos généreux et bénéfiques efforts, PUISSE, la contribution persévérante que vous nous apportez pour l'érection de notre Monument International de Neuengamme, rappeler aux indifférents

que la majorité des Français n'a pas oublié ce qui s'est passé il y a vingt ans dans les camps de la mort lente et qu'elle reste fidèle au souvenir de nos morts et de leurs sacrifices.

Très bientôt, la cinquième liste.

L'un des responsables : L. KLEIN

Extraits du journal particulier de Frederick Hennessy

qu'il tenait chaque jour pendant toute la campagne de 1944-45 en France et en Allemagne, quand il était officier d'Etat-major auprès de la Division blindée des Gardes

« Il était minuit, et je faisais un tour de service dans le véhicule de commandement, sans penser, en effet, à grand-chose, quand j'ai entendu un brouhaha en dehors et le factionnaire a passé la porte pour annoncer deux Français. Ces guerriers fatigués, non rasés et surexcités tiraient bientôt avidement aux cigarettes que je leur avais données, alors que c'était à qui raconterait son histoire.

Ils étaient parvenus à s'échapper du camp de Sandbostel à quelque 20 milles au nord, et grâce à une carte-croquis à main et aux numéros des commandos de personne déplacée qui leur avaient servi d'alibi, ils étaient arrivés à se faufiler entre les lignes ennemies pour gagner l'endroit où nous étions.

A cette époque, les premiers détails affreux des conditions qui régnaient dans les camps de concentration de Belsen et de Dachau commençaient à se divulguer. Et voilà que nous avions devant nous deux hommes qui, pas plus tard que quelques heures, habitaient dans de pareilles conditions. Etant Français, ils n'ont pas manqué de colorer leurs récits et de les compléter d'une abondance de détails qui ne laissaient aucune lacunes à combler par l'imagination.

«incroyable», «indescriptible», «inhumain», «barbare» sont toutes des expressions devenues banales à notre époque actuelle où il y a tendance à employer un vocabulaire exagéré, et il ne reste aucun mot pour faire valoir une histoire telle que la leur.

Sandbostel avait été à l'origine un camp de prisonniers de guerre ordinaire, mais ces derniers mois, la moitié en avait été réservée à des prisonniers politiques que l'on transférait d'un camp de concentration situé à Brehem. A mesure que les trains arrivaient avec leurs charges, les prisonniers se trouvaient obligés d'affecter des groupes de travail de décharger les wagons à bestiaux dès leur arrivée avec leur frêt humain. De tels groupes étaient nécessaires du fait que, au moment où l'on ouvrait les portières, des cadavres tombaient sur la voie, tandis que ceux qui étaient encore en vie se trouvaient pour la plupart trop fatigués pour marcher. L'encombrement était tel qu'il était impossible à un homme de trouver de la place pour se coucher, même mort, et il n'était pas étonnant qu'un pourcentage élevé de morts se produise pendant un voyage de trois jours, sans nourriture, ni eau, ni hygiène.

Ces hommes nous avaient apporté une communication écrite d'un colonel français, qui, en tant qu'officier supérieur,

parmi les prisonniers de guerre alliés, s'était chargé de l'organisation, tâche surhumaine, à l'intérieur du camp. La communication nous a dit que, des 8.000 prisonniers politiques se trouvant à Sandbostel, entre 60 et 80 mouraient chaque jour. Le typhus se propageait à libre cours. Bien que des troupes allemandes occupent encore des positions le long du fleuve qui coulait à 1/4 mille près du camp, les gardes S.S. s'étaient enfuis, en laissant derrière eux une situation encore plus désorganisée qu'auparavant, car les prisonniers affamés avaient commencé dès lors à s'ameuter et avaient pris d'assaut les stocks alimentaires qui restaient. La note s'est terminée, en faisant appel d'urgence, mais héroïquement, à notre aide.

Les émissaires étaient impatients à la folie de partir, après avoir pris du repos et mangé un ample repas, pour rendre compte du succès de leur mission, mais nous ne voulions pas leur permettre de le faire, car, si on les avait pris à quitter nos lignes, ils auraient été condamnés à un sort affreux. D'autre part, deux formations ennemies nous impliquaient toujours fortement, et nous n'étions pas encore en mesure de quitter la balle des yeux pour poursuivre cet objectif de diversion, si fort que cela semble s'imposer du point de vue humain. Par conséquent, le brave colonel français aurait à tenir encore quelques jours. Un message d'encouragement a été largué le lendemain matin dans le milieu du camp, à partir d'un avion spitfire, alors que le personnel sanitaire se mettait à la tâche de préparer une colonne de secours, à transporter d'urgence au camp dès que nos troupes auraient réussi à y arriver.

Encore cinq jours se sont écoulés avant qu'il nous fût possible de dominer suffisamment la situation militaire pour nous permettre d'être libérés pour entreprendre l'œuvre humanitaire de venir au camp. L'opposition a été faible jusqu'à ce que nous ayons effectivement eu en vue le fil de fer barbelé et les tristes cabanes, mais là, l'ennemi a essayé de défendre le fleuve et les grenadiers ont dû lancer une vraie attaque et construire un pont avant de finir par envahir le camp tard au soir. Il faisait trop tard et trop noir, et l'ennemi se trouvait à trop de proximité pour nous permettre de faire autre chose cette nuit que de garder les abords; néanmoins les plus robustes d'entre les prisonniers, s'apercevant qu'il s'agissait bien de leur libération certaine, ont fait un grand trou dans le fil de fer barbelé, par lequel ils se sont évadés dans les champs et les fermes d'alentour, déchirant en morceaux,

tout comme des bêtes sauvages, des poulets et des moutons, incités par leur désir ardent et irrésistible de nourriture.

A 5 heures du lendemain matin, je me suis trouvé perché sur la voiture de reconnaissance de Rodney, roulant le long du chemin conduisant à Sandbostel, et voyant pour la première fois, ces épaves humaines qui s'étaient évadées pendant la nuit et dont certaines erraient maintenant à l'aventure, tandis que d'autres étaient étendues sur l'herbe, contemplant mais sans la comprendre, la liberté — sans la comprendre, car ce mot de liberté a dû être effacé depuis longtemps de leur vocabulaire. Etait-il possible que ces formes humaines osseuses et traînant les pieds, vêtues en pygama rayé noir et gris sale, à l'air hébété et au visage malade, aient été, jusqu'à une date relativement récente, des médecins, avocats, hommes d'Etat?

A l'entrée principale, nous avons rencontré le bon colonel Albert et son «personnel» immédiat. C'est un homme que je ne vais pas oublier de sitôt. Il portait un uniforme français tout déchiré, mais bien soigné, et sa tête était enveloppée d'un pansement qui couvrait une blessure grave qu'il estimait trop importante pour en parler. Une fatigue manifeste se lisait sur son visage sérieux, mais son attitude faisait preuve d'une compétence calme et sans émotion appuyée par un dévouement absolu à la tâche énorme, dont il s'était volontairement chargé.

Pendant qu'il nous indiquait rapidement les points qui demandaient les mesures les plus urgentes, la colonne de secours, sanitaire, etc... a été appelée. De la poudre anti-typhus, des chariots à eau, du pain, un groupe générateur mobile (pour l'éclairage de l'hôpital et de la salle d'opération de fortune) — tout était prêt, et la situation était bientôt bien en main.

Les conditions à l'intérieur du camp étaient, je pense, plus mauvaises si cela est possible, que je m'y attendais. Des cadavres non ensevelis étaient entassés devant les cabanes encombrées et nauséabondes; toutefois, je n'avais pas envisagé toute la misère écoeurante des conditions à l'intérieur, où la majorité des prisonniers souffraient de dysenterie et étaient trop débiles pour bouger.

A ma honte, je me suis aperçu que ce que j'éprouvais pour ces êtres inhumains, c'était non pas de la pitié, mais de l'horreur. Et j'ai essayé pendant un bref moment de me faire une idée des sentiments d'un prisonnier arrivant vigoureux et sain dans un tel milieu et se demandant combien de temps s'écoulerait avant qu'il ne s'effondre, lui aussi. Cela a dû être le

PENSION DE REFORME DES DEPORTES POLITIQUES

sort de bien des hommes valeureux de la Résistance, qui avaient été prêts à mourir pour la cause, mais qui n'auraient pas pu se rendre compte de la mort terrible qui les attendait.

Pendant l'après-midi, un officier de liaison tchèque, qui avait été affecté à notre division pendant la campagne, a parcouru les états nominatifs, cherchant les noms de tous compatriotes qui pourraient lui donner des nouvelles de ses parents. Ayant trouvé le nom d'un docteur célèbre qu'il avait connu à Prague, il s'est armé de courage pour résister à l'odeur et est resté assis près de lui, dans la hutte où il se trouvait, pendant plus d'une heure. Au cours de ce temps, il n'est même pas arrivé à faire comprendre au docteur, à l'air hébété, le fait qu'on lui avait rendu la liberté, qu'on le soignerait et le renverrait dans son propre pays. Il n'a obtenu qu'une seule réaction — le mépris absolu et l'amusement presque total que provoqueraient parmi les occupants, les obus allemands qui tombaient près de la hutte.

★

Si j'ai fait preuve d'une persistance malsaine à insister sur les détails sordides de ce que nous avons vu, c'est parce que moi-même je n'y aurais cru qu'à moitié, si je ne l'avais pas vu de mes propres yeux. Un jour dans l'avenir, quand je n'aurai rien de mieux à faire, je relirai ce récit. Et il se peut, peut-être, que j'ai alors besoin, moi, comme beaucoup d'entre nous, de quelque chose pour me faire souvent du plus profond état de dépravation bestiale auquel un régime politique, basé sur le désir du pouvoir, peut faire descendre des gens qui, après tout, ont du être nés des êtres humains.

Les Déportés républicains espagnols ont manifesté à Paris

Les camps de concentration nazis firent firent plus de dix millions de morts. Des douze mille républicains espagnols déportés, dix mille y furent exterminés pour être demeurés fidèles à la République, à la Démocratie et à la Liberté.

Leur combat contre le fascisme commença en juillet 1936, quand des militaires félons, avec l'aide de l'Allemagne de Hitler et de l'Italie de Mussolini, se soulevèrent contre le gouvernement de la République.

Leur lutte héroïque se prolongea jusqu'en mars 1939. Réfugiés en France, ils continuèrent leur combat contre le fascisme.

Dans le désastre de 1940, des milliers de combattants espagnols furent faits prisonniers par les Allemands.

Comme pour les déportés résistants, les formalités de demande de pension ou d'aggravation, ou de nouvelles infirmités sont simples.

1) Ecrire à Paris à M. le Médecin-chef du Centre de réforme, 139, rue de Bercy, pour passer devant une Commission de réforme.

2) Y joindre un certificat médical correspondant aux maladies invoquées.

Pour les autres départements que Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, envoyer demande et certificat à l'office départemental des A.C. et V.D.G. du lieu de sa résidence.

En cas de première demande ou de nouvelles infirmités, avoir un certificat médical explicite, détaillé énumérant et justifiant toutes les maladies ou leurs séquelles dont est atteint le déporté; même si l'infirmité est peu importante, la noter cependant, l'expert et la Commission de réforme seront seuls habilités à la rendre valable ou non.

Seules, en effet, seront examinés les infirmités notées sur le certificat médical ou demandées par l'intéressé.

Certaines infirmités sont inhérentes à la qualité des déportés; tels l'asthénie, la sclérose pulmonaire, les troubles cardiaques, les troubles gastro-intestinaux, les rhumatismes, l'édentation, les troubles O.R.L.

Avec 8 infirmités dont une au moins à 20 % il y a généralement beaucoup de chance d'arriver au taux de 100 %, taux qui ne peut être dépassé (sauf quelques exceptions que nous verrons plus loin).

Ne pas hésiter à dépasser le chiffre de 8 infirmités si d'autres séquelles de mala-

die existent; elles assureront le taux de 100 %; il n'est pas dit que le statut du D.P. soit immuable, il y a donc intérêt à préserver ses droits.

Eviter de demander si possible, les infirmités pour blessures, car il faudra des témoignages de camarade ou d'un médecin ayant été déporté avec vous et vous aura soigné, à moins évidemment que ce soit d'importantes blessures.

Ne pas demander non plus d'aggravation d'infirmités qui auraient été constatées avant la déportation, soit lors des visites de la Sécurité sociale, soit lors de la période de mobilisation.

Cette aggravation par la déportation d'une maladie, la précédente ne sera pas prise en considération.

Comme pour les pensions de D.R., les infirmités seront classées les unes après les autres en ordre de valeur décroissante avec un suffixe augmentant de 5 en 5 si une pareille infirmité vaut 20 % de plus à moins de 20 % il n'y a plus de suffixe.

Le taux de 100 % ne peut être dépassé qu'à la condition d'avoir une première infirmité qui, à elle seule, vaut déjà 100 %. Telle la tuberculose pulmonaire, l'amputation d'un membre avec troubles névritiques importants, la perte de la vue des deux yeux...

Les infirmités qui font suite sont énumérées, elles aussi, comme pour les D.R. par ordre décroissant ou valeur avec toujours le suffixe croissant de 5 en 5.

Mais ce qui constitue toujours la différence entre ces deux sortes de déportés, c'est que l'un est considéré comme victime civile l'autre comme combattant; de ce fait, ce dernier ayant la carte de combattant et ses maladies étant considérées comme blessures a droit au statut des grands mutilés, ce qui majore fortement la pension de base, puisqu'en résumé, il s'agit d'une allocation supplémentaire.

Je sais bien que les déportés politiques se plaignent de ce distinguo; les souffrances de la déportation ont été les mêmes, mais les causes de l'arrestation et de la déportation ont été différents.

Peut-être serait-il juste, mais c'est un avis tout personnel, l'Etat ayant beaucoup fait pour les D.R., pourrait-il envisager, sans changer leur statut, d'attribuer aux D.P. une allocation forfaitaire par exemple qui comblerait en partie la différence pécuniaire entre les deux pensions.

Ceci n'est qu'une suggestion à envisager, à condition que certains déportés politiques ne touchent pas, comme j'en connais, outre leur pension du Centre de réforme, une autre pension versée par l'Allemagne; ce qui n'arrive pas aux déportés résistants.

Dr Clément MAROT

On veut se souvenir

Le 20^e anniversaire de la libération des camps nazis (dits de la mort), que l'on s'apprête de fêter en cette année 1965, doit surtout tendre à remémorer et ancrer dans les esprits, les erreurs d'un régime qui occasionna par une contrainte excessive et inhumaine l'extermination systématique des gens opposés à son instauration.

Le résultat de cette extermination fut effarant; car, c'est par centaines de milliers que l'on compta le nombre des victimes de cette dictature hitlérienne qui, cependant, ne devait vivre qu'une décade.

Il semble donc nécessaire, que les générations qui montent, se souviennent; et c'est pourquoi, les rares rescapés de ces camps d'extermination, n'auront pas complètement atteint leur but, tant qu'ils n'auront transmis, sans réserve aucune, les horreurs vécues au cours de leur déportation, à toute cette jeunesse, que l'on a trop souvent tendance à vouloir tenir dans l'ignorance et dans l'oubli du passé.

Le devoir le plus impérieux des rescapés des camps de la mort, est de porter le témoignage des erreurs passées, et de propager les pages de l'Histoire, si sinistres qu'elles puissent être, pour l'éducation des générations qui suivent.

C'est dans ce but que dans notre petite localité de la Guerche-de-Bretagne (3.000 habitants), nous avons organisé, avec l'aide généreuse d'un camarade rescapé du camp de Mau-

thausen, une soirée du « Souvenir » qui eût lieu le 22 février à la salle des Jongleurs de Notre-Dame.

Sous l'égide de l'Amicale de Mauthausen, cette soirée nous réservait la projection de deux films d'un réalisme effrayant; il s'agissait du film tchèque « J'ai survécu à ma mort », et du film français « Nuit et Brouillard ».

Présentés et commentés par le camarade Piquée-Audrain, rescapé de Mauthausen, ces deux films firent sensation et furent suivis par une assistance de plus de trois cents personnes, dont un grand nombre de jeunes gens et jeunes filles, qui, dans un silence presque religieux et avec une profonde émotion, réalisèrent toute l'horreur de cette vie de « bagnards » endurée pendant de longs mois, par les déportés de la résistance, soldats sans uniforme, dont le sacrifice, en partie total, pût permettre à de nombreux peuples, dont les Français de recouvrer leur indépendance et leur liberté.

C'est par cette péroraison bien sentie, que le camarade Piquée-Audrain, termina son commentaire en faisant ressortir que ces films n'étaient pas présentés en vue d'exciter à la haine, ni à la vengeance, mais, au contraire, pour inciter, si possible, la jeunesse à des sentiments d'amour et de paix entre les peuples, dans une atmosphère de meilleure compréhension et de fraternelle collaboration pour un monde meilleur.

PILOGET

CEREMONIE à Besse-sur-Braye

A l'occasion de l'inauguration le 20 décembre 1964 de deux rues portant le nom de deux camarades résistants décédés à Neuengamme, nous avons décidé d'organiser un rassemblement des déportés de l'Ouest et du Centre. Réussite puisque 250 déportés ont répondu à notre appel dont 160 assistaient à notre banquet fraternel — 1.500 personnes nous assistaient.

Mais nous avons tenu à axer cette manifestation sur une présence effective et massive de jeunes aussi toutes les écoles de Besse et environs étaient présentes.

Mais afin d'apprendre, éduquer et d'ancrer dans l'esprit des jeunes ce que furent les horreurs de la déportation, nous avons organisé une exposition détaillée des documents, photos, souvenirs sur l'occupation, la résistance, la déportation — Exposition ouverte pendant trois jours qui reçut la visite de plusieurs milliers de personnes. Cette exposition était commentée à tout visiteur par un déporté. Tous les enfants au dessus de 13 ans l'ont visitée. Pour ces mêmes enfants eut lieu en plus une représentation de « Nuit et Brouillard » et « Comment j'ai survécu à ma mort » accompagnés de leurs professeurs ou parents par l'Amicale de Mauthausen, puis trois séances pour le public avec salle comble.

Désirant poursuivre notre œuvre auprès de la jeunesse, nous avons décidé d'organiser un concours scolaire pour tout enfant de 13 à 16 ans ayant comme sujet la déportation et ce qu'ils ont retenu de notre manifestation du souvenir du 20 décembre. Et, nous avons offert aux 4 lauréats du concours (2 garçons, 2 fillettes) un voyage gratuit de 8 jours en Autriche qu'organise l'Amicale de Mauthausen dans la 2^e quinzaine de juillet, lors du rassemblement International de la Jeunesse. Ce voyage comprend, en outre, la visite au camp de Mauthausen et de ses commandos, Ebensee, Gusen, etc...

Nous pensons avoir ainsi œuvré au mieux et dans l'esprit qui anime tout déporté. Les bénéficiaires feront auprès de leurs jeunes camarades la meilleure propagande pour bannir à jamais de telles horreurs.

Jean MERY

Le Directeur de la public.: J.A. Dolidier

Imprimerie Gutenberg - Paris

Notre prochain **BANQUET FRATERNEL** *aura lieu*

VENDREDI 4 JUIN 1965, à 19 h. 45

MAISON DES JOURNALISTES
35, rue du Louvre - PARIS

Le montant du repas est fixé à 16 F (vin et service compris)

Nous vous demandons de ne pas faire de versement, mais de vous faire inscrire ferme, le plus tôt possible, soit en envoyant un mot, soit en téléphonant à Madame DAURY, secrétaire de Madame AUBRY, Ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre, 37, rue de Bellechasse, Paris-7^e - Tél. INValides 07-34.

ATTENTION ! Nous insistons pour que vous vous inscriviez avant le 2 juin.